

# ACL - VENON - TARIFS 2018

(Applicables à partir du 10/01/2018)

*Ces tarifs concernent tous les centres de loisirs présentés dans la brochure ci-jointe.  
Ils s'appliquent aux familles résidant à Venon, et tiennent compte de l'aide communale.  
RAPPEL : le centre de loisirs de Venon fonctionnera pendant les vacances de Printemps 2018.*

## CENTRES DE LOISIRS

QUOTIENT FAMILIAL	JOURNEE	DEMI-JOURNEE	DEMI-JOURNEE
	Repas compris	Avec repas	Sans repas
0 - 400	10,50 €	7,75 €	5,25 €
401 - 600	13,50 €	9,50 €	6,75 €
601 - 800	15,50 €	10,75 €	7,75 €
801 - 1000	17,50 €	12,00 €	8,75 €
1001 - 1220	19,50 €	13,25 €	9,75 €
1221 - 1450	21,50 €	14,50 €	10,75 €
1451 - 1800	23,50 €	15,75 €	11,75 €
1801 - 2000	24,50 €	16,50 €	12,25 €
+ 2000	25,50 €	17,00 €	12,75 €

### SUPPLEMENT ACTIVITES SPECIALISEES PRATIQUEES DANS LE CADRE DES CENTRES DE LOISIRS

**Les Petites Maisons** *Lundi, mardi, jeudi et vendredi, pendant les vacances (Escalade, Tir à l'arc, Expériences scientifiques) : ajouter 2 € par jour aux tarifs ci-dessus.*

**Le Clos d'Espières** *Stages d'activités spécialisées (Zumba, Tir à l'arc, Gymnastique artistique, Stop motion) : ajouter 2 € par jour à ces tarifs. Les activités Cuisine, Création florale, Taekwondo, BasketBall, Land'art sont gratuites, mais nécessitent une réservation.*

## VILLA ARTHAUD et CLEM'ENFANTS à Grenoble

Activités spécialisées proposées en après-midi dans le cadre du centre de loisirs

Quotient familial	Equitation / Escalade	Tennis / Cirque	Judo / Judo d'éveil / Danse
- 450	166,50 €	137,70 €	108,00 €
451 - 1220	182,70 €	151,20 €	120,60 €
1221 - 1800	198,90 €	164,70 €	133,20 €
+ 1800	215,10 €	178,20 €	145,80 €

*Tarifs forfaitaires pour les 9 séances du 2<sup>ème</sup> trimestre 2018.*

*Le règlement des activités spécialisées est trimestriel et ne donnera lieu à aucun remboursement partiel en cours de trimestre*

Activités spécialisées proposées aux vacances de Printemps dans le cadre du centre de loisirs

Quotient familial	Equitation : 5 séances (du 9 au 13/04 ou du 16 au 20/04)
- 450	92,50 €
451 - 1220	101,50 €
1221 - 1800	110,50 €
+ 1800	119,50 €

*Tarifs forfaitaires à la semaine, sans remboursement possible en cas de défection*

**Adhésion à l'Association : 10 €** (adhésion annuelle et familiale, valable du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 août 2018)

**A NOTER :** Les règlements par chèques vacances et par CESU sont acceptés.

Les règlements par Carte Bancaire sont possibles, uniquement au siège de l'Association.

Les règlements par virement sont également possibles : se renseigner auprès de notre secrétariat.